



# épalinges journal

1066 Epalinges (Suisse)  
Publication officielle  
de la commune d'Epalinges  
distribuée trimestriellement

N° 163 – Décembre 2009

## BILLET MUNICIPAL



### Etat de la situation des routes et projets pour 2010

Qu'entend-on par le «dicastère travaux»?

Celui-ci se compose des services des routes, des parcs et promenades, du feu et des forêts.

Dix-huit professionnels œuvrent dans ces différents services, faisant preuve d'une grande flexibilité pour assurer un travail de proximité 24 heures sur 24. En contact avec la population, ils restent proches des réalités locales.

Au sein du **service des routes et voirie**, novembre est le mois des préparations actives des véhicules. Ceux-ci sont équipés de lourdes lames à neige ainsi que de saieuses. Les pneus sont changés et équipés partiellement de chaînes. Quant aux équipes, elles devront assumer de nouveaux horaires de déneigement jusqu'à 23 h afin d'assurer une coordination efficace entre les nouveaux horaires TL et le m2.

L'entretien de nouveaux axes routiers s'est concrétisé en cette année 2009 par, tout d'abord, la réfection de la route du Village. Le chemin des Roches s'est vu, lui, rajeuni dans sa partie supérieure. Le giratoire des Ormeaux, nouvelle construction inaugurée en octobre 2009, facilitera grandement la dépose des enfants près de l'école. Pour 2010, nous prévoyons une réfection importante du chemin du Vauguény afin de remplacer les collecteurs d'eaux usées et claires ainsi que les conduites d'eau et de gaz. L'éclairage sera amélioré.

L'**éclairage public** est une préoccupation importante pour améliorer la visibilité de tous les usagers.

Nous prévoyons la pose de nouveaux luminaires aux chemins du Chaugand et de l'Arzilier. Par étapes, nous remplacerons les lampes existantes de 125 watts et leur support par des modèles récents de 70 watts pour une efficacité supérieure d'éclairage. La commune porte aussi son attention sur des alternatives pour diminuer la consommation électrique.

Le **service des parcs et promenades** a pour mission l'entretien des places publiques, des zones vertes et des cimetières.

Pour encourager la sécurité et la convivialité, la place de jeu de la Croix-Blanche située à proximité du collège de l'Ofréquaz sera restaurée. La plupart des jeux seront remplacés pour le plaisir des petits. Le **service du feu** se mobilise plus d'une fois par semaine. Composé d'une soixantaine de sapeurs-pompiers volontaires et instruits, il vient en aide à notre population dans toutes sortes de situations. Nous pensons aux feux, aux inondations, aux dépannages d'ascenseurs; mais ils se déplacent aussi pour des déclenchements d'alarme, des pollutions, des sauvetages d'animaux, etc.

A la tête du corps communal des sapeurs-pompiers se trouve le commandant Jean-Luc Favre, que nous profitons de remercier pour son dévouement et ses compétences dans cette noble cause que celle d'être au service de tous.

Régionalisation «oblige», nos sapeurs-pompiers interviennent depuis peu sur les communes de Lausanne (pour les hameaux de Vers-chez-les-Blanc, Montblesson et Le Chalet-à-Gobet) et de Savigny. Dernièrement, ils ont même été appelés en renfort pour l'important sinistre de l'avenue de Provence à Lausanne.

Par ces informations, nous avons à cœur de vous tenir au courant de toutes ces activités afin que se déplacer et vivre dans notre commune reste un plaisir.

**Daniel Christen**

## Découvrez votre commune



Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Dix-neuf personnes ont reconnu la photographie sur laquelle apparaissent les bâtiments situés à la route de Berne 254-256 et au Grand-Chemin 55; il s'agit de: Isabelle Carrard, Muriel Dizerens, Marinette Küffer, Marianne Beutler, André Brulhart, Rachel Christinet, Antoinette Cupelin, Michel Delessert, Marinette Ducret, Charles Galley, Frédy Girardin, Michel Küffer, Patrick Marguerat, Corinne Morel, Stéphane Mury, Sandra Patierno, Ariane Scheidegger, Gottlieb Schenk, Deborah Sheppard. Nous les félicitons de leur perspicacité et invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M<sup>me</sup> Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant le 20 janvier 2010.

### A méditer

*Un homme n'est pas malheureux  
parce qu'il a de l'ambition  
mais parce qu'il en est dévoré.*

Montesquieu

# LA MUNICIPALITÉ INFORME

## Budget communal 2010

Le budget de fonctionnement 2010 de notre commune laisse apparaître, pour la première fois depuis plusieurs années, un excédent de charges présumé de CHF 73 320.-. (**Tableau 1**)

Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, les communes doivent composer avec des modifications législatives, et surtout avec des augmentations de charges imposées par le canton; et 2010 n'y dérogera pas

En effet, la facture sociale de l'Etat qui, rappelons-le, a augmenté de 16,54% entre 2007 et 2008 et de 13,99% entre 2008 et 2009, va subir une nouvelle progression, estimée provisoirement à 6,21% par rapport à 2009 (+ CHF 562 110.-).

De plus, les participations au déficit du trafic d'agglomération des TL (+ CHF 83 400.-) ainsi qu'à l'Organisme Médico-Social Vaudois (+ CHF 78 700.-) continuent d'augmenter. Leur impact financier important nous oblige à rester continuellement vigilants en matière de dépenses de fonctionnement, sans pour autant négliger les investissements nécessaires à effectuer.

En outre, nous traversons une période économique très difficile qui aura encore des conséquences durant les prochaines années. De ce fait, l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques va au mieux se stabiliser et l'établissement d'un budget équilibré deviendra de plus en plus difficile, voire impossible. (**Tableaux 2 et 3**) Même si le résultat budgétaire pour 2010 reste acceptable, mais néanmoins négatif, il est la conséquence du recours au fonds de réserve créé antérieurement, permettant de couvrir les amortissements futurs obligatoires.

Même si la population palinzarde progresse toujours, les contribuables supplémentaires en découlant ne suffisent plus à couvrir les augmentations de charges d'une année à l'autre.

Forts de ces constats et tenant compte d'une péréquation financière qui ne nous est pas favorable, nous sommes obligés d'appliquer une politique très prudente en matière de budget afin d'éviter de tomber dans une spirale déficitaire comme le connaissent certaines autres communes.

Yvan Tardy, Syndic

Tableau 1

|   | Budget 2010       | Budget 2009 | Ecart en CHF | en %     |
|---|-------------------|-------------|--------------|----------|
| <b>Revenus</b>                                | <b>35 592 300</b> | 33 971 030  | + 1 621 270  | + 4,77   |
| Prélèvements s/fonds et financements spéciaux | - 865 850         | - 391 150   |              |          |
| Ecritures internes                            | - 316 000         | - 293 500   |              |          |
| Revenus épurés*                               | 34 410 450        | 33 286 380  | + 1 124 070  | + 3,38   |
| <b>Charges</b>                                | <b>35 665 620</b> | 33 912 510  | + 1 753 110  | + 5,17   |
| Amortissements                                | - 836 850         | - 580 750   |              |          |
| Ecritures internes                            | - 316 000         | - 293 500   |              |          |
| Charges épurées*                              | 34 512 770        | 33 038 260  | + 1 474 510  | + 4,46   |
| <b>Excédent de charges (-) / revenus</b>      | <b>- 73 320</b>   | 58 520      | - 131 840    | - 225,29 |

\* Revenus et charges avec effets sur les liquidités

Tableau 2

| ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION D'ÉPALINGES À LA FACTURE SOCIALE DE L'ÉTAT |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Régime social  | Effectif 2007    | Ecart 07/08 en % | Effectif 2008    | Ecart 08/09 en % | Budget 2009      | Ecart 09/10 en % | Budget 2010      |
| PC à domicile et hébergement   | 2 826 277        | - 26,01          | 2 091 070        | + 8,34           | 2 265 550        | + 6,30           | 2 408 280        |
| Assurance-maladie  | 798 666          | + 30,67          | 1 043 623        | + 29,95          | 1 356 195        | + 6,28           | 1 441 320        |
| Aides, subventions et autres régimes sociaux                             | 2 642 259        | + 19,59          | 3 159 788        | + 22,11          | 3 858 260        | + 6,27           | 4 100 290        |
| Protection de la jeunesse  | 371 502          | + 23,10          | 457 326          | + 7,15           | 490 020          | + 6,12           | 519 995          |
| COFOP – Transition formation   | 33 511           | + 10,27          | 36 953           | + 31,11          | 48 450           | + 3,20           | 50 000           |
| Enseignement spécialisé  | 448 444          | +105,74          | 922 650          | + 11,26          | 1 026 500        | + 5,91           | 1 087 200        |
| <b>Participation communale à la facture sociale</b>                      | <b>7 120 659</b> | <b>+ 8,30</b>    | <b>7 711 410</b> | <b>+ 17,29</b>   | <b>9 044 975</b> | <b>+ 6,21</b>    | <b>9 607 085</b> |
| <b>Pourcentage de participation aux dépenses</b>                         | <b>50</b>        |                  | <b>50</b>        |                  | <b>50</b>        |                  | <b>50</b>        |
| <b>Classification (provisoire)</b>                                       | <b>12,5</b>      |                  | <b>13,0</b>      |                  | <b>12,5</b>      |                  | <b>13,0</b>      |

Tableau 3

| COMPARAISON DES IMPÔTS LIÉS AU TAUX D'IMPOSITION         |                   |                   |                  |             |                   |
|--|-------------------|-------------------|------------------|-------------|-------------------|
| Désignation  | Budget 2010       | Budget 2009       | Ecart 09/10      |             | Comptes 2008      |
|  |                   |                   | en CHF           | en %        |                   |
| <b>Coefficient communal</b>                              | <b>70</b>         | <b>70</b>         |                  |             | <b>70</b>         |
| Impôt sur le revenu (avec rétrocessions intercommunales) | 19 400 000        | 18 500 000        | 900 000          | 4,86        | 19 918 664        |
| Impôt sur la fortune                                     | 3 100 000         | 2 900 000         | 200 000          | 6,90        | 3 342 404         |
| Impôt à la source  | 650 000           | 500 000           | 150 000          | 30,00       | 678 827           |
| Impôt sur la dépense                                     | 420 000           | 450 000           | - 30 000         | - 6,67      | 488 944           |
| Impôt sur le bénéfice des personnes morales              | 500 000           | 400 000           | 100 000          | 25,00       | 571 690           |
| Impôt sur le capital des personnes morales               | 70 000            | 100 000           | - 30 000         | - 30,00     | 112 445           |
|  | <b>24 140 000</b> | <b>22 850 000</b> | <b>1 290 000</b> | <b>5,65</b> | <b>25 112 973</b> |
| <b>Impôt par point</b>                                   | <b>344 857</b>    | <b>326 429</b>    |                  |             | <b>358 757</b>    |

## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

### Projet-pilote Duo 15-18

**Une aide au maintien et au rétablissement du lien social d'adolescents de la région lausannoise.**

Les objectifs de ce projet-pilote sont d'aider le jeune à se projeter dans la vie professionnelle et à construire un projet réaliste et réalisable, en travaillant notamment sur son estime de soi et sur des modèles positifs; de lui permettre de tirer pleinement profit de la mesure de transition entreprise; de prévenir une rupture de formation, par une action sur les ressources personnelles du jeune; et de favoriser l'identification des problématiques et des besoins du jeune, afin de l'adresser au réseau professionnel.

Son intérêt consiste aussi à impliquer la société civile par le biais des accompagnants bénévoles. Un lien de confiance sera créé entre l'adolescent et son accompagnant. Grâce à des activités conjointes, à l'écoute active de l'accompagnant, à son intérêt et à son soutien porté aux préoccupations du jeune, celui-ci se sentira revalorisé dans ses compétences, ce qui augmentera son estime de lui-même.

Les institutions sociales, les écoles, les communes, les services cantonaux, les sociétés locales, les professionnels identifient des jeunes et les adressent à Caritas Vaud afin de constituer un Duo.

Prévu sur une base de six mois renouvelables, sur accord des deux parties, il prend fin lorsque les deux le décident d'un commun accord. Cette prestation, offerte gratuitement aux adolescents, est financée par Lausanne Région avec un soutien du Canton de Vaud et de Caritas Vaud.

Pour tout renseignement:

Lausanne Région:

mail@lausanneregion.ch

Caritas Vaud:

M<sup>me</sup> Magali Donzel, 021 320 34 61 ou

magali.donzel@caritas.ch

# ÉCHO DU CONSEIL COMMUNAL

## Séance du 29 septembre 2009

Lors de sa séance du 29 septembre, le Conseil communal a accueilli en son sein M. Didier Python (rad.) qui a prêté serment. Il remplace M. François Boudry, démissionnaire. Le Conseil a ensuite refusé la modification de la convention intercommunale relative à la STEP de Vidy. L'argument principal invoqué était que la nouvelle convention aurait privé les assemblées délibérantes communales des compétences en matière financière dont elles disposent actuellement.

Un crédit d'étude complémentaire en vue de la rénovation de la salle de gymnastique et de la piscine de Bois-Murat a en revanche été

accordé à la Municipalité. Le Conseil a par ailleurs décidé de constituer une commission de construction pour le même objet. Celle-ci aura un rôle consultatif.

La Municipalité a communiqué au Conseil sa réponse à l'interpellation Michaud concernant les mesures prises afin d'attirer systématiquement l'attention des constructeurs sur la nécessité d'étudier la création d'appartements adaptés pour les seniors.

Le Conseil a pris en considération, sous forme de postulats, deux motions:

La première, déposée par M. Alain Monod (rad.), invite la Municipalité

à faire connaître à la société d'exploitation du m2 et aux autorités compétentes le souhait du législatif communal pour un prolongement de la ligne, et à solliciter auprès du Conseil communal, dès qu'elle jugera le moment opportun, un crédit d'étude en vue de la réalisation et du financement d'une station à la Croix-Blanche.

La deuxième, de M. Karim Lasseb (soc.), demande à la Municipalité de bien vouloir présenter une étude concernant le réaménagement des espaces extérieurs du complexe scolaire de Bois-Murat et l'intégration dans le cadre de ce réaménagement d'un terrain multisports

d'extérieur. La Municipalité est également invitée à intégrer dans l'étude souhaitée une réflexion concernant l'accessibilité par le public à ces installations sportives en dehors des périodes d'utilisation par les élèves des classes d'Epalinges.

Sur proposition de M. Denis Bettems (rad.), le Conseil a par ailleurs décidé d'instaurer une commission chargée de réfléchir à une modification de son règlement.

Deux questions concernant les vélos électriques et la réfection du collecteur de la rue du Bois-de-Ban, et un vœu au sujet de la place de jeu des Tuileries ont en outre été adressés à la Municipalité.

## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

### Inauguration de la « Courte Echelle II »

Le 24 septembre, la Municipalité inaugurerait officiellement la « Courte Echelle II », lieu d'accueil offrant 24 places d'accueil parascolaire supplémentaires, dans le pavillon situé au chemin Marcel-Regamey, à proximité du collège de la Croix-Blanche.

La création de ces 24 places est la première réalisation effectuée sous l'égide du Réseau d'Accueil de l'Enfance d'Epalinges. Elles seront

gérées, du point de vue opérationnel, comme l'ensemble des structures d'accueil de l'enfance à Epalinges, par l'AAEE (Association d'Accueil de l'Enfance d'Epalinges).

Cette opportunité a été rendue possible par l'acquisition de la parcelle de la paroisse catholique, en 2008, sur laquelle avait été bâti ce pavillon, initialement destiné aux scouts catholiques. L'adaptation du pavillon aux normes de sécurité et

de confort pour les enfants, fixées par le Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ), a été réalisée durant l'été afin que ces possibilités supplémentaires d'accueil soient offertes dès la rentrée scolaire 2009. Cette solution provisoire a permis de réduire quelque peu la liste d'attente des parents qui souhaitent trouver une solution de garde pour leur enfant. Consciente des besoins actuels et futurs dans ce domaine,

la Municipalité étudie actuellement un projet de construction d'un centre de vie enfantine, attenant au collège de la Croix-Blanche, qui devrait permettre d'améliorer considérablement l'offre de places d'accueil préscolaire et parascolaire dans notre commune. Le crédit d'étude a été soumis à l'approbation du Conseil communal lors de la séance du 17 novembre 2009.

**P. Jolliet**

### Suppression des ramassages des déchets encombrants

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Municipalité supprimera le ramassage des déchets encombrants effectué, à raison de quatre fois l'an, au porte à porte, par le camion collecteur. Dans le contexte actuel, il n'était plus envisageable de conserver ce service de ramassage, tant l'irrespect des conditions d'évacuation allait grandissant.

Dès l'an nouveau, la population se rendra donc par ses propres moyens à la déchetterie du Giziaux et triera ses objets à éliminer selon leur catégorie. Une multitude de bennes et de réceptacles de toutes sortes sont mis à disposition et permettent une élimination appropriée. De nombreux Palinzards se chargent depuis plusieurs années déjà d'acheminer leurs déchets à cet endroit.

Nous encourageons tous ceux qui ne connaissent pas encore ce magnifique outil destiné au recyclage optimal de nos différents biens de consommation à s'y rendre, après acquisition d'une carte d'accès (délivrée par la Bourse communale, moyennant le paiement d'une caution de CHF 25.-). Le personnel du centre de récupération est à disposition pour orienter et conseiller tous les utilisateurs en cas de doute dans les opérations de tri.

Les personnes ne bénéficiant pas d'un véhicule peuvent également faire appel aux employés de Desa SA qui organisent le service d'enlèvement à domicile, contre paiement et sur rendez-vous.

Tout renseignement souhaité concernant les prestations de Desa peut être obtenu au 021 784 07 15 (aux heures d'ouverture de la déchetterie) ou au 021 310 03 28 (hors ouverture de la déchetterie, mais pendant les heures de bureau).



Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

La « Courte Echelle II », structure d'accueil pour les écoliers.

# COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

## Rendez-vous avec le Syndic

Le Syndic est à la disposition de la population, **le lundi après-midi**, dès 13 h 30, **sur rendez-vous** pris à l'avance uniquement, au 021 785 61 00.

## Abonnements CFF

La commune dispose de quatre cartes journalières (abonnements AG-Flexi) permettant de voyager librement sur le réseau des CFF et la plupart des chemins de fer privés, ainsi que les trams et les bus dans de nombreuses villes et agglomérations suisses. Réduction sur les trajets de nombreux trains de montagne. La Flexicard constitue donc une alternative intéressante au billet ordinaire, car elle offre un rapport prix/prestation optimal pour les voyageurs sans abonnement. Son prix est actuellement de CHF 40.– par jour; dès le 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'à nouvel avis: CHF 35.–.

Les personnes intéressées, majeures et domiciliées sur le territoire de la commune d'Epalinges, sont invitées à appeler le 021 785 61 20 ou à consulter l'agenda des disponibilités sur le site communal [www.epalinges.ch](http://www.epalinges.ch) et à passer à la Bourse communale (Maison Palinzarde, place de la Croix-Blanche 1, 2<sup>e</sup> étage) pour en prendre possession, pendant les heures d'ouverture (lu-ve: 8 h – 11 h 30, lu-me: 13 h 30 – 16 h, je: 13 h 30 – 19 h). Attention, pas de réservation possible.

## Service hivernal

A l'approche de l'hiver, il ne semble pas inutile de rappeler quelques règles d'usage auxquelles chacun se conformera de bonne grâce pour le bien de tous: En présence de chutes de neige, les véhicules stationnés le long des voies publiques doivent être évacués immédiatement pour être parqués sur des emplacements appropriés. La Municipalité décline toute responsabilité en cas de dégâts occasionnés, par des engins communaux, lors des opérations de déneigement, salage et/ou gravillonnage, sur des véhicules de contrevenants.

## Ramassage des sapins de Noël

Une fois les fêtes de fin d'année passées, il s'agit de se débarrasser du sapin dégarni, devenu inutile dans les chaumières.

L'ancien roi de la fête peut être déposé sur le trottoir (au lieu habituel de collecte des ordures), en vue de son élimination par le service de voirie, **le mardi 12 janvier** (date d'enlèvement unique).

Cependant, les anciens sapins peuvent aussi être utilisés d'autres manières:

- Enlever les branches et les utiliser, dans le jardin, pour protéger les racines des espèces sensibles au froid.
- Tailler les branches en petits rameaux, les piquer dans de la mousse de fleuriste humide placée dans une coupe, agrémenter de quelques éléments naturels (noix, petites pommes, rondelles d'orange, etc.) ou de quelques jolies fleurs; le tout constituera un bel arrangement pour le centre de votre table.
- Débiter le tronc et les branches, les faire sécher. Une fois bien sec, ce petit bois servira pour l'allumage du feu de cheminée.



## Inscription des nouveaux élèves pour la rentrée 2010-2011

L'inscription des nouveaux élèves nés dans la période

**du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006** (1<sup>re</sup> année du cycle initial) et **du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005** (2<sup>e</sup> année du cycle initial)

est prévue

**du lundi 18 janvier au vendredi 22 janvier 2010, de 8 h à 11 h**, à la Direction des écoles, au rez-dechaussée du bâtiment F du Collège de Bois-Murat.

**A présenter lors de l'inscription:**

- le livret de famille (ou autre pièce d'identité si vous n'avez pas de livret);
- le certificat de vaccination;
- le carnet ou une attestation d'assurance-maladie et accidents;
- une photographie format passeport.

**Remarques:**

*Entrée retardée*

Les parents des enfants nés entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 juin 2006 peuvent demander à retarder d'un an l'entrée en première année.

*Entrée anticipée*

Les parents des enfants nés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août 2006 peuvent demander à avancer d'un an l'entrée en première année.

Les demandes de dérogation doivent être adressées par écrit à la Direction des écoles avant le 31 janvier 2010.

*Soirée d'information*

Une soirée d'information à l'intention des parents des nouveaux élèves du cycle initial aura lieu le **7 janvier 2010**, à 20 h, à la salle de quartier de Bois-Murat.

## Recensement des chiens

Les propriétaires de chiens doivent annoncer à la Police municipale, tél. 021 784 44 44, jusqu'au 31 janvier 2010:

- les chiens achetés ou reçus en 2009;
- les chiens nés en 2009 et restés en leur possession;
- les chiens morts, vendus ou donnés en 2009;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2009 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.



## Désaffectation partielle de l'ancien cimetière d'Epalinges

Conformément à la réglementation en vigueur, le public est informé que les tombes «à la ligne» suivantes de l'ancien cimetière, sis au chemin d'Ofréquaz, à Epalinges, seront désaffectées à partir du 1<sup>er</sup> avril 2010, **années d'inhumation 1944 et 1961 à 1970:**

- 91 tombes à la ligne de 1962 à 1970.
- 15 tombes cinéraires, dont une de 1944, et de 1961 à 1973, à partir de la tombe N° 5 portant le nom de feu Rodolph Max.

Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes cinéraires qui auraient été inhumées ultérieurement dans ces tombes.

Toutes les tombes de corps à la ligne sont arrivées au terme du temps de repos légal.

Les familles intéressées à récupérer les monuments, les entourages ainsi que les urnes cinéraires parentales ci-dessus mentionnées sont priées d'en faire la demande, par écrit, à la commune d'Epalinges, Police municipale, case postale 187, 1066 Epalinges, **d'ici au 31 mars 2010**. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en considération.

Les plaques, monuments et entourages non retirés **d'ici au 30 avril 2010** seront détruits, conformément à l'article 50 du règlement cantonal du 5 décembre 1986 sur les inhumations, les incinérations et les interventions médicales pratiquées sur des cadavres.

# COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

## Accueil des jeunes citoyens

Comme le veut la tradition, la Municipalité a reçu ses jeunes citoyens (filles et garçons) âgés de 18 ans. Cette année, 46 jeunes se sont rendus à la soirée mise sur pied en leur honneur, le 5 novembre.

La manifestation a débuté par une brève présentation, par les municipaux, des dicastères dont ils ont la charge et par une description du président du Conseil communal des tâches et des attributions de l'autorité législative. Ensuite chaque convive a été invité à partager un apéritif et un repas pris en commun, dans la bonne humeur, à l'Auberge communale. Un cadeau-souvenir a été remis à chaque participant.



Les jeunes citoyens qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité.

Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

## ANIMATION

### Semaine de la mobilité: compte rendu

**Affiche:** M. Giroud nous a montré des talents exceptionnels de graphiste et d'humoriste par l'élaboration de deux affiches personnalisées pour le programme de la Semaine de la mobilité à Epalinges.

**Conférence «8 ans à vélo»:** M<sup>me</sup> et M. Lepre ont exposé devant une nombreuse assistance leur périple autour du monde. C'était entre le rêve, la poésie... et la survie. On ne sort pas indemne d'un tel foisonnement d'images et de sensations fortes. Un parcours de vie hors du commun!

**Parcours «contes»:** M<sup>me</sup> Lacroix et M. Leresche, avec leurs dons formidables, nous ont enchantés par leurs contes à la fois truculents et poétiques qui nous ont accompagnés bien des jours plus tard!

**Conférence «Climat et mobilité»:** M. Keller nous a donné une conférence très étoffée et percutante sur les effets du réchauffement et sur les perspectives (réjouissantes à certains égards) des mobilités du futur.

**«Ça marche pour ma commune»:** Onze employés ou conseillers communaux ont participé activement à cette action. Ainsi, plus de 300 km ont été parcourus. Cette année, il y avait plus la qualité que la quantité mais deux participants ont dépassé les 50 km. Record battu! Merci à tous les marcheurs! On tâchera de faire encore mieux!

**Walking:** M<sup>me</sup> Cuperly a montré à deux groupes de marcheurs motivés les rudiments du «nordic walking» et nous a fait découvrir par la même occasion des chemins pour moi inconnus ainsi que la fameuse borne qui indique le point triple entre Epalinges, Le Mont et Lausanne. Nous avons pu observer que l'entretien des chemins forestiers était impeccable à Epalinges!

**Fête de la mobilité:** Les nombreux adultes et enfants participant à la vente-échange de l'APE ont pu essayer des vélos électriques du magasin Easycycle à Gilly; il y a eu beaucoup de personnes intéressées. Le concours sur la mobilité a fait trois heureux gagnants qui ont reçu un podomètre.

Un grand merci à tous et spécialement à Enea Rezzonico pour son aide à l'organisation de cette semaine.

### Lâcher de ballons

Chaque année, le traditionnel lâcher de ballons organisé dans le cadre des festivités de la Fête nationale est un moment très attendu par les tout-petits, voire les plus grands. Tout participant à la manifestation peut se procurer un ballon muni d'une carte sur laquelle il note ses coordonnées.

Au moment opportun, les quelque deux cents ballons ont pris leur envol à la plus grande joie du jeune public présent... Une trentaine de cartes seulement nous ont été retournées.

La distance parcourue cette année laisse supposer que les vents étaient très favorables au déplacement de ces élégantes boules rouges qui ont navigué, au gré des courants, au-delà des frontières helvétiques; toutes ont rejoint les contrées germaniques.

Voici le classement des dix premiers: 1. Elodie Egger, Roches 41 (Schrenkersberg, 538 km); 2. Mathias et Laurent Rogey, Bois-Murat 20 (Oberbuch, 489 km); 3. Genoux Maxime, Cabolétaz 24 (Thalmässing, 454 km); 4. Malena Sartori, Pré-d'Yverdon 11 (Crailsheim, 377 km); 5. Andrés Molina, Eglise 6 (Münsingen, 307 km); 6. David Parker, Montéclard 21a (Gammertingen, 276 km); 7. Sébastien Miclea, Bois-de-Menton 9c (Sulz, 258 km); 8. Pierre Assal, Praz-Buchilly 99c (Dürbheim, 237 km), 9. Loïc Fardel, Golliettes 29, Romanel (Rheinfelden, 160 km); 10. Ila Seydoux, Fleurette 14, Lausanne (Fröhd, 153 km).

Les trois premiers ont reçu une récompense.

### Lysistrata, comédie d'Aristophane

Vendredi 18 décembre, à 20 h, nous vous invitons à passer la soirée en compagnie de la troupe des Tréteaux de Cossonay qui nous présentera son nouveau spectacle: *Lysistrata*, d'Aristophane. Mise en scène: Philippe Jeanloz. Une fable comique sur le pouvoir, la guerre et l'égalité des sexes. Un spectacle audacieux.

Nous sommes au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Durant la guerre du Péloponnèse, Athéniens et Lacédémoniens (habitants de Sparte) se déchirent depuis vingt ans. Les hommes sont au front, les caisses se vident. Exaspérées par les privations et les morts, les femmes désespèrent. Première à réagir, Lysistrata, héroïne née de la plume d'Aristophane, exhorte ses

compagnes à se refuser à leur mari tant que celui-ci continuera à pratiquer une guerre fratricide. Paralysés par un désir inassouvi, les hommes seront contraints de choisir la paix des ménages en renonçant à se battre.

Deux forces s'affrontent: les vieillards, conformistes et stériles, et les femmes, «passeuses» de vie et d'espoir mais décidées à renoncer à l'union charnelle. Toutes sont conscientes de la nécessité d'occuper, au cœur de la cité, le lieu même du pouvoir, l'«Acropole Bank».

De joutes verbales en batailles rangées, Lysistrata obtiendra finalement la signature des traités de paix.

Entrée libre. Chapeau à la sortie.

Délai pour la remise  
des textes destinés au numéro  
de mars 2010:

**20 janvier 2010**

au Greffe municipal d'Epalinges

# VIE DES SOCIÉTÉS

## Tournoi d'échecs pour écoliers

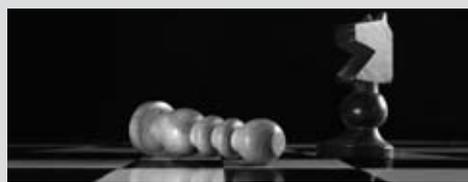
Le 34<sup>e</sup> tournoi d'échecs ouvert aux jeunes de moins de 20 ans se déroulera cette année le **dimanche 13 décembre**, dès 9 h, à la Salle des spectacles.

Chaque participant jouera sept rondes au système suisse; chaque ronde comporte une partie d'une durée de 15 min. Dès 9 h, contrôle des inscriptions; à 9 h 30 première ronde; à 15 h dernière ronde. Pause de 11 h 30 à 12 h 45. Proclamation des résultats et remise des prix: dès 16 h.

Possibilité de restauration sur place, sous surveillance des organisateurs: CHF 12.– par participant avec boisson et CHF 15.– par accompagnant sans boisson.

Inscription obligatoire à l'avance: pour le repas (jusqu'au 9 décembre) auprès de M. Gilbert Terrisse, au 078 687 87 56, et pour le tournoi auprès de M. Rodrigo Garcia Garcia, par courrier: avenue Warnery 10, 1007 Lausanne, ou par mail: rgarcia.garcia@gmail.com, en précisant bien la date de naissance et le N° de tél. du participant.

La finance d'inscription au tournoi est de CHF 10.–, payable sur place avec le repas. Pour complément d'information: M. Garcia Garcia, 078 719 71 18.



## Le Père Noël à Epalinges

L'Association des Commerçants et Artisans d'Epalinges et environs a le plaisir de vous annoncer le venue du Père Noël le **mercredi 16 décembre 2009**.

Son arrivée est prévue aux alentours de 14 h 15 devant le Café du Village, puis il descendra le chemin du Polny sur sa calèche tirée par deux magnifiques chevaux et il rejoindra le chemin des Croisettes aux environs de 14 h 30 (selon la météo). Il distribuera ses petits cadeaux à tous les enfants qui auront été sages... Il reprendra sa route pour se rendre à la Salle des spectacles, où il arrivera vers 15 h (en cas de retard soyez indulgents, c'est bientôt Noël...).

Chers enfants, le Père Noël nous a demandé de vous dire qu'il se fera un plaisir de faire une jolie photo avec chacun de vous. (Chers parents, vous aurez la possibilité de retirer gratuitement celle-ci dès le lendemain.)

Cette manifestation prendra fin à 16 h 30.

**Chansons, poésies et dessins bienvenus.**



## Symphonie

Le groupe Symphonie offre un temps d'amitié et de rencontre aux personnes résidant à Epalinges en organisant des repas auxquels chacun est invité gratuitement.

Les prochaines rencontres auront lieu les samedis 12 décembre, 16 janvier et 20 février, à la salle de quartier de Bois-Murat (complexe scolaire), dès 12 h.

## Groupe POP et Gauche en mouvement

Le Groupe POP et Gauche en mouvement d'Epalinges s'est reconstitué.

**Notre adresse:**

Case postale 171, Epalinges.

**La coordinatrice:**

Sylvie Pauli Rieder, Bois-Murat 26.

## Marché de Noël

L'Association des Commerçants et Artisans d'Epalinges et environs (www.commerçants-epalinges.ch) a le plaisir de vous convier à son marché de Noël. Celui-ci aura lieu le **samedi 5** et le **dimanche 6 décembre 2009** à la Salle des spectacles. Pas moins d'une soixantaine de stands seront installés pour l'occasion. Venez voir les nouveautés de nos exposants, sans oublier notre traditionnel bar à champagne.

Horaire: samedi de 9 h à 19 h, dimanche de 10 h à 17 h.

Animation gourmande à l'extérieur, avec chalet à raclettes et tommes poêlées, marrons chauds, churros et spécialités valaisannes.

## Les jeux d'Epalinges Journal

Solution de la grille de mots croisés parue dans le N° 162 de septembre 2009.

**Horizontalement:** 1. Prédéstiné. 2. Rapidement. 3. Eperon. 4. Salisse. 5. Iceg. Alien. 6. Disent. ONG. 7. Et. Ali. DDE. 8. Nein. Err. 9. Stand. Oe. 10. Extensions.

**Verticalement:** I. Présidente. II. Rapacité. III. Epelés. Ist. IV. Dirigeante. V. Edos. NL. An. VI. Sensations. VII. TM. El. Di. VIII. Iev. Iode. IX. NN. Tendron. X. Etrangères.

Seize personnes nous ont donné la réponse exacte. Il s'agit de: Marinette Küffer, Michel Martin, Philippe Vauthier, Mélanie Borel, Isabelle Carrard, Elise Chevalier, Francis Chevalier, Eric Ducret, Charles Galley, Jonathan Geiser, Liliane Geiser, Christiane Gisclon, Claire Gruebler, Sylvie Pauli Rieder, Gottlieb Schenk, François Spaeni; nous tenons à les féliciter chaleureusement. Les trois premières personnes citées sont priées de passer au Greffe municipal où on leur remettra la traditionnelle récompense.

Nous vous proposons cette fois une grille de scrabble. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant le 20 janvier 2010.

| N°  | Tirage   | Points |
|-----|----------|--------|
| 1.  | VERSTET  |        |
| 2.  | T+UE/EIA | 26     |
| 3.  | EU+EISRY | 33     |
| 4.  | -KAARRET | 48     |
| 5.  | RR+OFQAX | 48     |
| 6.  | FOQR+NIE | 26     |
| 7.  | OQR+ODGE | 29     |
| 8.  | DEQ+TAMI | 22     |
| 9.  | -A?ODUBL | 22     |
| 10. | ERLSSDO  | 90     |
| 11. | NUHLICL  | 73     |
| 12. | IL+ETIVS | 30     |
| 13. | EIROPLN  | 72     |
| 14. | EAMNOE?  | 167    |
| 15. | EFNAEUB  | 104    |
| 16. | EN+CUQUT | 38     |
| 17. | CNU+WUGE | 40     |
| 18. | CGNU+AP  | 32     |
| 19. | PU+TSIZN | 33     |
| 20. | NTU+HIM  | 99     |
|     |          | 31     |

**MAXI**

**1063**

|   | 1                    | 2                    | 3                    | 4                    | 5                 | 6                    | 7                    | 8                    | 9                    | 10                   | 11                | 12                   | 13                   | 14                | 15                   |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------|----------------------|----------------------|-------------------|----------------------|
| A | Mot compte triple    |                      |                      | Lettre compte double |                   |                      |                      | Mot compte triple    |                      |                      |                   | Lettre compte double |                      |                   | Mot compte triple    |
| B |                      | Mot compte double    |                      |                      |                   | Lettre compte double |                      |                      |                      | Lettre compte double |                   |                      |                      |                   | Mot compte double    |
| C |                      |                      | Mot compte double    |                      |                   |                      | Lettre compte double |                      |                      | Lettre compte double |                   |                      |                      | Mot compte double |                      |
| D | Lettre compte double |                      |                      | Mot compte double    |                   |                      |                      | Lettre compte double |                      |                      |                   | Mot compte double    |                      |                   | Lettre compte double |
| E |                      |                      |                      |                      | Mot compte double |                      |                      |                      |                      |                      | Mot compte double |                      |                      |                   |                      |
| F |                      | Lettre compte double |                      |                      |                   | Mot compte double    |                      |                      |                      | Lettre compte double |                   |                      |                      |                   | Mot compte double    |
| G |                      |                      | Lettre compte double |                      |                   |                      | Lettre compte double |                      | Lettre compte double |                      |                   |                      | Lettre compte double |                   |                      |
| H | Mot compte triple    |                      |                      | Lettre compte double |                   |                      |                      |                      |                      |                      |                   | Lettre compte double |                      |                   | Mot compte triple    |
| I |                      |                      | Lettre compte double |                      |                   |                      | Lettre compte double |                      | Lettre compte double |                      |                   |                      | Lettre compte double |                   |                      |
| J |                      | Lettre compte double |                      |                      |                   | Lettre compte double |                      |                      |                      | Lettre compte double |                   |                      |                      |                   | Lettre compte double |
| K |                      |                      |                      | Mot compte double    |                   |                      |                      |                      |                      |                      | Mot compte double |                      |                      |                   |                      |
| L | Lettre compte double |                      |                      | Mot compte double    |                   |                      |                      | Lettre compte double |                      |                      |                   | Mot compte double    |                      |                   | Lettre compte double |
| M |                      |                      | Mot compte double    |                      |                   |                      | Lettre compte double |                      | Lettre compte double |                      |                   |                      | Mot compte double    |                   |                      |
| N |                      | Mot compte double    |                      |                      |                   | Lettre compte double |                      |                      |                      | Lettre compte double |                   |                      |                      | Mot compte double |                      |
| O | Mot compte triple    |                      |                      | Lettre compte double |                   |                      |                      | Mot compte triple    |                      |                      |                   | Lettre compte double |                      |                   | Mot compte triple    |

# COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

## Un guichet virtuel à votre intention



Le site Internet communal ([www.epalinges.ch](http://www.epalinges.ch)) s'est doté de nouvelles fonctions, offertes à la population dans le cadre de la cyber-administration, par la possibilité de télécharger et de compléter, on-line, les formulaires nécessaires à annoncer une arrivée, un départ, un changement d'adresse sur le territoire communal ou un changement d'état civil. Lesdits formulaires sont

disponibles sous: Vivre à Epalinges – Guichet en ligne.

Bien entendu, ces nouvelles fonctions ne dispensent en rien de l'obligation légale pour les intéressés de venir déposer les documents dûment complétés directement au guichet du Contrôle des habitants (CH), mais la procédure est ainsi nettement plus rapide.

### Recherchons un remplaçant ou une remplaçante du responsable du réfectoire scolaire

La commune d'Epalinges cherche une personne susceptible de pouvoir assurer le remplacement ponctuel (absence de courte durée: un à deux jours, en cas de maladie, par exemple) du responsable du réfectoire scolaire de Bois-Murat. Pour des absences plus longues, une autre solution serait mise en place.

Ce poste nécessite une présence de deux à trois heures d'affilée (entre la fin de la matinée et le début de l'après-midi) et est rémunéré à raison de CHF 25.- l'heure + repas. Le/la remplaçant/e doit collecter les bons de repas, tenir la caisse, assurer la surveillance dans le réfectoire et aider à la distribution des repas.

**Pour tout renseignement:**  
**079 661 17 38 (J. Grin)**

### Recherchons un/une secrétaire pour le Conseil communal (autorité législative) et pour le Conseil d'établissement (autorité scolaire)

Le Conseil communal a été récemment informé de la décision de la secrétaire du Bureau de ne pas poursuivre son mandat après le 31 mars 2010. La vacance de ce poste, à temps partiel, nécessite la nomination d'un nouveau ou d'une nouvelle titulaire.

Nous devons également trouver un/une secrétaire pour le Conseil d'établissement scolaire.

Ces deux occupations partielles seront confiées à la même personne. La plupart des séances et réunions ont lieu le soir dans des locaux communaux. Le travail de secrétariat (qui s'en suit) sera en revanche effectué au domicile du candidat/de la candidate.

#### Les tâches du/de la secrétaire du Conseil communal:

- assister à la séance et rédiger le procès-verbal des six séances annuelles de l'autorité législative;
- assister aux séances du Bureau du Conseil communal et assurer le suivi des décisions prises;
- participer aux opérations de préparation des votations/élections, aux opérations de dépouillement et leur suivi lors des dimanches de votations/élections.

#### Les tâches du/de la secrétaire du Conseil d'établissement scolaire:

- assister aux différentes séances de cette instance scolaire (en principe quatre par année) et en tenir les procès-verbaux.

Toute personne intéressée par cette fonction – dont les tâches nécessitent intérêt, sérieux et conscience – peut obtenir des renseignements complémentaires auprès de M<sup>me</sup> Dumont, 021 784 24 42, et faire part de sa candidature, par écrit, au moyen d'une lettre de motivation manuscrite, d'un curriculum vitae et de copies des diplômes et certificats de travail, au Greffe municipal d'Epalinges, à l'attention du Président du Conseil communal, mention «secrétaire CC et CE», case postale 187, 1066 Epalinges.

## HISTOIRE D'ÉPALINGES

### Bribes d'histoire locale

Après la révolution vaudoise de 1798, qui a marqué la fin de la domination bernoise, c'est une nouvelle page de notre histoire qui s'est ouverte.

Le 28 avril 1799, la municipalité d'Epalinges, élue deux mois plus tôt, a tenu sa première séance au collège du Village. En raison d'une situation politique encore incertaine, elle a été appelée à mettre sur pied à cette occasion une garde locale qui devait veiller jour et nuit à la sécurité de la commune. Son effectif s'est élevé à 129 hommes.

A la même époque, Epalinges a dû loger à plusieurs reprises des détachements de troupes étrangères. En 1814 par exemple, la commune a été obligée d'héberger et de nourrir durant plusieurs jours 115 soldats autrichiens appartenant à une armée qui traversait la Suisse en direction de la France. On a beaucoup parlé du service des Suisses à l'étranger. Sait-on que des agents recruteurs sont venus dans notre commune pour enrôler des soldats dans les régiments helvétiques au service de la France? De 1807 à 1811, douze Palinzards ont ainsi été appelés à suivre les armées napoléoniennes. Comme il fallait payer une redevance pour chaque soldat recruté, la commune a dû procéder à un emprunt pour satisfaire à cette exigence!

### Le taureau d'Epalinges

Dans un tout autre registre, la commune d'Epalinges, qui comptait un cheptel d'environ 120 vaches laitières, a été contrainte dès 1825 de posséder un taureau reproducteur.

En 1867, cet animal a été placé par la municipalité chez Jean-Abraham Pache. La convention conclue à cette occasion ne manque pas de pittoresque: Pache s'engageait à donner de bons soins au taureau, s'interdisant de l'atteler, ce qui l'aurait rendu impropre au service! Les propriétaires de vaches ne devaient subir aucun retard pour les faire saillir. A ce défaut, Pache était tenu de payer à la bourse des pauvres 5 francs par heure d'attente. En revanche, il était libre de fixer lui-même le prix de la saillie. Il recevait en outre une indemnité de garde de 25 francs par année de la part de la commune.

On se rend compte que les préoccupations locales ont bien changé!

**Francis Michon**

# MÉMENTO DES MANIFESTATIONS

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>... à la Salle des spectacles</b>                 | Samedi 5 décembre, de 9 h à 19 h<br>et dimanche 6 décembre, de 10 h à 17 h<br>Mardi 8 décembre, à 20 h<br>Samedi 12 décembre, de 9 h à 16 h<br><br>Dimanche 13 décembre, dès 9 h<br>Mercredi 16 décembre,<br>aux environs de 15 h<br>Vendredi 18 décembre, à 20 h<br><br>Dimanche 20 décembre, à 17 h<br><br>Samedi 30 janvier, à 20 h 30<br>et dimanche 31 janvier, à 14 h 30<br>Mardi 16 février, de 14 h à 17 h<br>Jeudi 18 février, à 19 h | <b>Marché de Noël de l'Association des Commerçants et Artisans d'Epalinges (ACAE)</b><br><b>Concert Alain Morisod &amp; Sweet People</b><br><b>Ferro-Epal, bourse de jouets et de modèles réduits</b><br><b>Tournoi d'échecs pour écoliers</b><br><b>Père Noël des enfants d'Epalinges (ACAE)</b><br><br><b>Pièce des Tréteaux de Cossonay: Lysistrata, comédie d'Aristophane</b><br><b>Concert de l'Avent du Chœur d'Enfants d'Epalinges</b><br><b>Fête annuelle de la Chanson d'Epalinges</b><br><br><b>Après-midi dansant pour les Aînés</b><br><b>Mérites 2009 et accueil des nouveaux habitants</b><br><b>Exposition du peintre Bernard Pidoux et de la céramiste Sylvie Paquier Burnand</b><br><b>Séance du Conseil communal</b><br><b>Votations cantonales et fédérales</b><br><br><b>Moment de rencontre/amitié et repas offert par le groupe Symphonie</b><br><br><b>Vente de pains et spécialités diverses</b><br><b>Culte de l'Avent, avec la venue des cavaliers de l'Avent</b><br><b>Eveil à la foi pour les 0 à 6 ans: bricolages et jeux à la Maison de Paroisse</b><br><b>Eveil à la foi pour les 0 à 6 ans et familles: célébration à l'église</b><br><b>Ensemble «Couleur vocale», programme de Noël a cappella: de la Renaissance à nos jours, organisé par l'Association Musicale d'Epalinges</b><br><b>Fête de Noël des familles, mais bienvenue à tous</b><br><b>Culte de Veillée de Noël</b><br><b>Culte de Noël</b><br><b>Feu de l'Avent</b> |
| <b>... à la Maison de commune</b>                    | Jusqu'au 6 décembre inclus<br><br>Mardi 15 décembre, à 18 h 30   |  |
| <b>... au local de vote de Bois-Murat</b>            | Dimanche 29 novembre, de 10 h à 11 h 30  |  |
| <b>... au réfectoire de Bois-Murat</b>               | Samedi 12 décembre, dès 12 h<br>Samedi 16 janvier, dès 12 h<br>Samedi 20 février, dès 12 h   |  |
| <b>... au four à pain</b>                            | Samedi 5 décembre  |  |
| <b>... au Temple des Croisettes</b>                  | Dimanche 29 novembre, à 10 h 30<br><br>Samedi 5 décembre, à 15 h 30<br><br>Dimanche 6 décembre, à 17 h<br><br>Samedi 19 décembre, à 17 h<br><br>Jeudi 24 décembre, à 23 h<br>Vendredi 25 décembre, à 10 h 30   |  |
| <b>... sur la colline de l'église des Croisettes</b> | Dimanche 29 novembre, dès 18 h   |  |



Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

*La Municipalité, le Conseil communal, leurs commissions permanentes et le personnel de l'Administration communale vous souhaitent*

***un joyeux Noël  
et une bonne année 2010 !***